

Type: **2** **Pointe Béhague et Baie de l'Oyapock**

n° régional: 00250000
n° national: 030120019

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Les limites de cette ZNIEFF de type II ont été révisées sur tout son pourtour.

Les limites littorales de cette ZNIEFF sont extrêmement mobiles du fait de la dynamique côtière guyanaise, impliquant des cycles d'érosion et d'installation de mangroves et vasières. Depuis 2003 (dernière modernisation), le trait de côte a fortement évolué. Ainsi, la limite nord de la ZNIEFF a été ajustée sur la base du référentiel PROCLAM (données 2008).

La limite Sud est retravaillée de manière plus précise: depuis l'embouchure de la crique Kourouaï sur l'Approuague jusqu'à l'embouchure de la rivière Ouanary dans la Baie de l'Oyapock, la limite suit la bordure de la mangrove (nord des Monts de l'Observatoire).

En 2010, un inventaire a été mené pour les groupes suivants: herpétofaune, oiseaux, chiroptères, mammifères non volants, poissons et flore.

Sources cartographiques:

La délimitation des zones humides se base sur les polygones de l'occupation du sol 2008 (ONF, 2010) et le référentiel PROCLAM (IRD, 2008).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 9

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 16

Localisation

Relations type I/II

- 1 - Côte de la Montagne d'Argent
- 1 - Fausse Montagne d'Argent
- 1 - Mares et monts Koumarouman

Superficie

75225,25 ha

Communes

Ouanary
Régina

Altitude(s)

De 0m à 210m

Commentaire général

La ZNIEFF de la Pointe Béhague et de la Baie de l'Oyapock (Type II) est située entre les estuaires des fleuves Approuague et Oyapock. Ceux-ci délimitent la plus vaste zone humide de Guyane (150 000 ha). Elle inclut trois ZNIEFF de type I.

Comme tout le littoral de Guyane, elle est soumise à une forte dynamique côtière due au système de dispersion amazonien. La côte orientée sud est - nord ouest est longée par des courants océaniques de même direction. Ainsi, des millions de m³ de sédiments fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes par les courants ; il en résulte un système morphodynamique spécifique avec alternance d'accumulation de sédiments formant des bancs de vases colonisés par la mangrove et d'érosion (cordons sableux ou mangroves en recul). Les milieux littoraux sont donc soumis à une perpétuelle évolution.

La Pointe Béhague est constituée de dépôts marins quaternaires où dominent les argiles, recouverts d'une couche de matière organique ou " pégasse " (tourbe acide) d'épaisseur variable.

De la mer vers l'intérieur, on distingue plusieurs formations et groupements végétaux. Ils sont directement liés aux types de sols et aux conditions de drainage. La mangrove littorale à *Avicenia germinans* (palétuviers blancs) à différents stades d'évolution peuple toute la côte de la Pointe. La mangrove d'estuaire à *Avicenia germinans* et *Rhizophora mangle* (Palétuvier rouge) borde la Pointe sur les estuaires des deux grands fleuves. Au sud de la mangrove côtière, on trouve d'importantes forêts marécageuses à Palmier pinot (*Euterpe oleracea*) associé à Yamamadou-marécage (*Virola surinamensis*). Ce sont des marais mixtes à végétation herbacée et arbustive qui occupent la majeure partie de la Pointe Béhague constitués essentiellement de graminées et de *Chrysobalanus icaco* (savanes à pruniers). Dans la partie est de la Pointe, on trouve quelques " savanes à Cyperaceae ". La Pointe Béhague est également ponctuée de quelques mares d'eau libre qui subissent, d'importantes fluctuations de niveau d'eau selon les saisons, en fonction de la pluviométrie.

Cette plaine marécageuse présente un fort intérêt écologique et scientifique. En effet, avec les marais de Kaw, elle est en continuité avec le bassin amazonien et constitue la limite de répartition la plus septentrionale pour un certain nombre d'espèces, tout particulièrement pour l'herpétofaune. Les savanes marécageuses et une mare d'eau libre (En ZNIEFF de Type I) accueillent de gros spécimens de Caïman noir (*Melanosuchus niger*). Cette dernière abrite également régulièrement des ardéidés nicheurs. Bien que de petites dimensions, ce site présente quelques similitudes topographiques avec la mare des marais de Kaw qui abrite la très grosse colonie de hérons, aningas et cormorans. Une surveillance plus attentive de ce site particulièrement isolé sera méritée dans le futur afin de détecter la présence d'éventuelles autres espèces nicheuses. On peut également y observer le lézard caïman (*Crocodilurus amazonicus*) et le Dracène (*Dracaena guianensis*).

Chez les oiseaux, notons la présence de trois espèces d'oiseaux confinées en Guyane à la frange côtière orientale, le Batara demi-deuil (*Thamnophilus nigrocinereus*) le Toucan toco (*Ramphastos toco*), le plus grand toucan d'Amérique du Sud que l'on observe dans la mangrove côtière et la Buse ardoisée (*Leucopternis schistacea*) inféodée aux forêts inondables. La région de la baie de l'Oyapock est également la seule région du littoral guyanais où l'on peut encore observer, à certaines périodes de l'année, des vols relativement importants d'Ara macao et d'Ara ararauna. Elle abrite des populations très importantes d'autres Psittacidés tels que les Amazones aourous (*Amazona amazonica*) ou les Caiques à queue courte (*Graydidascalus brachyurus*).

Mais la Pointe Béhague abrite surtout l'un des deux lieux de nidification de la Spatule rose (*Platalea ajaja*) en Guyane, et accueille la quasi-totalité des effectifs guyanais hors reproduction. Une grande colonie d'Ibis rouge (*Eudocimus ruber*) est également présente.

Les vasières sont des sites importants pour les limicoles en halte migratoire ou en hivernage, ainsi que pour de nombreuses espèces d'Ardéidés nicheuses telles le Héron cocoi (*Ardea cocoi*), la Grande aigrette (*Egretta alba*), l'Aigrette neigeuse (*E. thula*), l'Aigrette bleue (*E. caerulea*), l'Aigrette tricolore (*E. tricolor*), l'Onoré agami (*Agamia agami*), le Héron strié (*Butorides striatus*), le Bihoreau violacé (*Nyctanassa violacea*) et le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*). On peut encore admirer l'Hoazin (*Opisthocomus hoatzin*), une espèce relictuelle devenue très rare en Guyane, mythique par ses caractères primitifs et unique représentant de sa famille d'un intérêt scientifique exceptionnel.

Enfin, chez les mammifères, les forêts marécageuses et les mangroves de la pointe Béhague constitue probablement le bastion du Cerf des palétuviers (*Odocoileus cariacou*) en Guyane. L'abondance de cette espèce permet au Jaguar (*Panthera onca*) d'y vivre également.

Plusieurs reliefs sont isolés au milieu des marais, les Monts Karimaré et les Monts Koumarouman sur lesquels on retrouve la forêt de terre ferme haute et dense. La Montagne d'Argent et la Fausse Montagne d'argent sont d'autres reliefs situés à l'est de la Pointe Béhague.

La première forme une presqu'île culminant à 100 m, à l'embouchure de l'Oyapock et constitue un promontoire remarquable. Elle compte parmi les trois seuls sites majeurs de côtes rocheuses de Guyane avec ceux de Kourou et Cayenne, et elle est le seul site avec la Fausse Montagne d'Argent, constituée de schistes en contact avec l'océan. Cette montagne était en réalité un îlet désormais relié par la côte par sédimentation. Les schistes sont sombres et parfois affleurantes sur les versants les plus abrupts. Ils sont mis à nu sur la côte même et forment localement en se dégradant des plages de sable noir. De nombreuses petites paillettes de mica créent une brillance particulière au sol, probablement à l'origine de la toponymie. Les flancs de cette presqu'île plongent directement dans la mer vers l'est, tandis que du côté nord et ouest, le relief se termine en affleurements rocheux dont certains sont à découvert à marée basse. Vers le sud, la presqu'île est reliée aux marais par un cordon constitué de vases et de sables. Située dans une des régions les plus arrosées de Guyane et dotée d'un relief qui accroche d'autant plus les précipitations, la Montagne d'Argent est couverte d'une végétation très dense. Il s'agit pour partie d'une vieille forêt secondaire âgée de 140 ans. On trouve des traces de l'influence anthropique avec les manguiers, les mombins et les Palmiers royaux et une végétation xérophile sur les parties maçonnées. Sur le bas de la montagne, on retrouve les forêts marécageuses à Palmier Pinot et les savanes à Cyperacées et sur la frange littorale nord et sud la mangrove d'estuaire. Malgré un siècle d'abandon, on retrouve sur ce Mont de nombreux vestiges. Parmi eux, ceux des bagnards, les derniers occupants, prédominent. Une mission récente (Oyana, 2012) a mis en évidence les caractéristiques d'une zone qui a été intensément chassée. Six crânes de pécaris ont été trouvés, ainsi qu'une dizaine de cartouches. Les animaux les plus présents sur cette presqu'île ne constituent aucun ou peu d'intérêt cynégétique. Les animaux habituellement chassés (signes hurleurs, agoutis, Cariacou) y sont absents ou représentés en très faibles effectifs, et sont alors extrêmement craintifs. Ce site aux nombreux biotopes (mangrove, pinotière, forêt, estran rocheux...) mériterait d'être davantage préservé, tant les espèces liées à ces différents milieux pourraient être diversifiées. La seconde se divise en deux reliefs dont l'un forme une île dans la Baie de l'Oyapock. Leur caractère vierge et la luxuriance de leur végétation sur rocher a permis leur classement en ZNIEFF de type I.

Le secteur de la Pointe Béhague ne bénéficie pas de statut de protection bien qu'il ait fait partie des différents projets de création de réserves. Même si son inaccessibilité reste encore sa meilleure protection, une chasse importante des oiseaux d'eau et des Psittacidés au niveau des estuaires de l'Oyapock et de l'Approuague s'y exerce déjà. La Montagne d'Argent est une propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Elle est inscrite à l'Inventaire des Sites et Monuments Naturels au titre de la Loi 1930. Grâce à ce statut, ce site bénéficie d'investigations archéologiques.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible
Oiseaux: Faible

Reptiles: Faible
Insectes: Nul

Ptéridophytes: Nul
Bryophytes: Nul

Champignons: Nul
Algues: Nul

Amphibiens: Faible
Poissons: Faible

Phanérogames: Faible

Lichens: Nul

Habitats: Faible

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

E, N et W: Depuis la rive droite de l'embouchure de l'Approuague (au niveau de Guisan Bourg, point A) jusqu'à la rive gauche de la baie du fleuve Oyapok, à l'embouchure de la Ouanary (point B), la limite suit la ligne des plus basses eaux en incluant mangroves et vasières.

S: Au sud, du point B au point C situé sur la rive droite de la crique Kourouai (au niveau de Guisan Bourg), la limite longe les forêts marécageuses qui la bordent en passant par le nord des reliefs des Monts de l'Observatoire. Puis la limite longe la rive droite de la Kourouai jusqu'au point A où elle rejoint l'Approuague.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (396519m; 487159m) - B (426765m; 467395m) - C (399190m; 485505m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Bancs de boue sans végétation
Côtes rocheuses, falaises maritimes, grottes - groupements lithophiles adlittoraux
Eaux douces (eaux dormantes, lacs, étangs et mares)
Forêts à Euterpe oleracea (Pinotières)
Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude
Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m
Forêts galeries
Forêts inondables et forêts sur flats
Forêts marécageuses, marécages boisés et forêts sur sols hydromorphes de Guyane
Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude
Forêts ripicoles
Mangroves - groupements halophiles sur vases
Marais tropicaux arbustifs d'eau douce de Guyane
Marais tropicaux d'eau douce herbacés et prairies inondables et humides de basse altitude de Guyane
Marais tropicaux saumâtres herbacés (milieux d'arrière mangrove)
Sables sans herbier
Savanes sur sols hydromorphes de Guyane

Statuts de propriété

Domaine de l'état
Etablissement public

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs
Chasse

Géomorphologie

Côte rocheuse, falaise maritime
Estuaire, delta
Mare, mardelle
Plaine, bassin

Mesures de protection

Protections foncières
Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
Protections réglementaires nationales
Forêt domaniale
Zone protégée au titre de la Loi Littoral
Site inscrit selon la loi de 1930

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Géomorphologique
Paysager
Scientifique
Historique

Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Intérêts patrimoniaux

Ecologique
Oiseaux
Reptiles
Faunistique
Poissons

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: Ecobios, 2009 - Inventaire de la Fausse Montagne d'Argent

Bibliographie: FRETEY J., 1987 - Les Tortues de Guyane française, Nature Guyanaise, SEPANGUY.

Bibliographie: GASC J.P., 1990 - Les lézards de Guyane. Ed. Chabaud. 76 p., 50 photos couleurs.

Bibliographie: Girault R., Silland P. & Quénette G., 2010 - Inventaire pluridisciplinaire des ZNIEFF "Pointe Béhague" et "Monts de l'Observatoire" - SEPANGUY / DEAL de Guyane

Bibliographie: GROUPE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE, 2001 - Base de données Alapi.

Bibliographie: Keith, P., Le Bail, P.Y., Planquette, P., 2000 - Atlas des poissons d'eau douce de Guyane (Batrachoidiformes, Mugiliformes, Beloniformes, Cyprinodontiformes, Synbranchiformes, Perciformes, Pleuronectiformes, Tetraodontiformes) (1) MNHN Museum National d'Histoire Naturelle Paris (FR) : 286 p.

Bibliographie: Kwata, 2012 - Bilan mission "Montagne d'Argent": Inventaires mammifères non volants; Mission Oyana 2012, 3pp

Bibliographie: Le Bail, P.Y., Keith, P., Planquette, P., 2000 - Atlas des poissons d'eau douce de Guyane (Siluriformes) (2) MNHN Museum National d'Histoire Naturelle Paris (FRA) : 307 p.

Bibliographie: LE GRATIET G. & METRAILLER S., 1996 - Tortues continentales de Guyane française. Ed. PMS.

Bibliographie: Planquette, P., Keith, P., Le Bail, P.Y., 1996 - Atlas des poissons d'eau douce de Guyane (Tome 1) 22 INRA MNHN Museum National d'Histoire Naturelle Conseil Supérieur de la Pêche Paris (FR) : 429 p.

Bibliographie: Renaudier A., 2010 - Inventaire pluridisciplinaire des ZNIEFF "Pointe Béhague" et "Monts de l'Observatoire" - GEPOG / DEAL de Guyane

Bibliographie: Ruffray V. & Pineau K., 2010 - Inventaire pluridisciplinaire des ZNIEFF "Pointe Béhague" et "Monts de l'Observatoire" - Biotope / DEAL de Guyane

Bibliographie: Tostain O., 2007 - Etat de la population nicheuse d'Ibis rouge en Guyane

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A.)

Informateur: Alexandre Renaudier - GEPOG (Mission Oyana)

Informateur: Alexandre Renaudier/GEPOG

Informateur: Biotope (ZNIEFF Pointe Béhague)

Informateur: De THOISY Benoît

Informateur: Ecobios

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: Michel Blanc (ZNIEFF Pointe Béhague)

Informateur: Renaudier A. (Mission Oyana - GEPOG / PNRG)

Informateur: TOSTAIN Olivier

Informateur: Vincent Ruffray - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 47

/

Crudia tomentosa

Guadua macrostachya

Animalia/Actinopterygii

Hyphessobrycon simulatus

Animalia/Amphibia

Hypsiboas raniceps

Animalia/Aves

Ajaia ajaja

Amazona amazonica

==> Nombre espèces non déterminantes: 121

/

Avicennia germinans (L.) L.

Cabomba aquatica Aubl.

Carolus sinemariensis (Aubl.) W.R. Anderson

Clarisia ilicifolia (Spreng.) Lanj. & Rossberg

Coccoloba latifolia Lam.

Commelina rufipes Seub. var. *glabrata* (D.R. Hunt) Faden & D.R. Hunt

Dasyprocta agouti

Didymoglossum krausii (Hook. & Grev.) C. Presl

Didymoglossum punctatum (Poir.) Desv. subsp. *labiatum* (Jenman)

Anous stolidus
Ara ararauna
Ardea alba
Ardea cocoi
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Calidris canutus
Calidris fuscicollis
Calidris pusilla
Cercomacra nigrescens
Daptrius ater
Egretta caerulea
Egretta thula
Egretta tricolor
Eudocimus ruber
Graydidascalus brachyurus
Gymnoderus foetidus
Leucopternis schistacea
Morphnus guianensis
Mycteria americana
Nycticorax nycticorax
Opisthocomus hoazin
Phaethornis longuemareus
Phalacrocorax brasilianus
Ramphastos toco
Rostrhamus hamatus
Thamnophilus nigrocinereus
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Alouatta macconnelli
Ateles paniscus
Odocoileus cariacou
Panthera onca
Trichechus manatus

Animalia/Reptilia

Caiman crocodilus
Crocodilurus amazonicus
Dracaena guianensis
Melanosuchus niger

Plantae/Equisetopsida

Bromelia karatas
Erythrina fusca
Furcraea foetida

----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Fausse Montagne d'Argent: 5

/

Crudia tomentosa
Guadua macrostachya

Plantae/Equisetopsida

Bromelia karatas
Erythrina fusca
Furcraea foetida

----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Mares et monts Koumarouman: 2

Animalia/Aves

Ardea alba

Animalia/Reptilia

Melanosuchus niger

----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Côte de la Montagne d'Argent: 9

Animalia/Aves

Ardea cocoi
Buteogallus aequinoctialis
Calidris fuscicollis

Eclipta prostrata (L.) L.
Faramea quadricostata Bremek.
Ficus amazonica
Ficus catappifolia Kunth & Bouché
Ficus cf. trigona L.
Ficus insipida Willd. subsp. *scabra* C.C. Berg
Fimbristylis ferruginea (L.) Vahl
Guarea guidonia (L.) Sleumer
Inga tubaeformis
Laguncularia racemosa (L.) C.F. Gaertn.
Martinella obovata (Kunth) Bureau & K. Schum.
Muelleria frutescens (Aubl.) Standl.
Numenius hudsonicus
Panicum mertensii Roth
Paspalum arundinaceum Poir.
Paullinia pinnata L.
Pharus latifolius
Pouteria macrophylla (Lam.) Eyma
Rhabdadenia biflora (Jacq.) Müll. Arg.
Sapium cf. paucinervium Hemsl.
Streptogyna americana C.E. Hubb.
Zygia latifolia (L.) Fawc. & Rendle var. *latifolia*

Animalia/Actinopterygii

Pristella maxillaris

Animalia/Amphibia

Dendropsophus leucophyllatus
Leptodactylus mystaceus
Leptodactylus pentadactylus
Pseudis paradoxa
Rhinella marina
Trachycephalus venulosus

Animalia/Aves

Actitis macularia
Amazilia leucogaster
Ara chloropterus
Ara macao
Ara manilata
Aramides cajanea
Aratinga leucophthalmus
Attila spadiceus
Busarellus nigricollis
Buteo magnirostris
Calidris alba
Calidris minutilla
Campephilus melanoleucos
Cathartes melambrotus
Chlidonias niger
Colaptes punctigula
Conirostrum bicolor
Coragyps atratus
Dendroplex picus
Fregata magnificens
Herpetotheres cachinnans
Icterus chryscephalus
Leptotila rufaxilla
Leucophaeus atricilla
Limnodromus griseus
Lipaugus vociferans
Lophotriccus galeatus
Megasceryle torquata
Myiarchus ferox
Myiarchus tyrannulus
Myiodynastes maculatus
Myrmeciza ferruginea
Myrmotherula axillaris



Calidris pusilla
Tringa flavipes
 Animalia/Mammalia
Alouatta macconnelli
Trichechus manatus
 Plantae/Equisetopsida
Bromelia karatas
Furcraea foetida

Numenius phaeopus
Oceanites oceanicus
Oceanodroma leucorhoa
Otus choliba
Pandion haliaetus
Patagioenas cayennensis
Percnostola rufifrons
Pipra aureola
Pitangus sulphuratus
Progne chalybea
Rallus longirostris
Ramphastos tucanus
Ramphastos vitellinus
Rynchops niger
Sakesphorus canadensis
Stercorarius pomarinus
Sterna acufflavida eurygnatha
Sterna hirundo
Sterna maxima
Thamnophilus punctatus
Thraupis palmarum
Todirostrum maculatum
Tolmomyias sulphurescens
Tringa semipalmatus
Turdus albicollis
Veniliornis passerinus
Xiphorhynchus guttatus
Xiphorhynchus picus

Animalia/Mammalia

Artibeus planirostris
Cebus apella
Dasyprocta leporina
Didelphis marsupialis
Lophostoma carrikeri
Mazama nemorivaga
Noctilio leporinus
Procyon cancrivorus
Saimiri sciureus

Animalia/Reptilia

Ameiva ameiva
Chelonoidis denticulata
Corallus hortulanus
Gonatodes humeralis
Helicops leopardinus
Iguana iguana
Rhinoclemmys punctularia

Plantae/Equisetopsida

Acrostichum aureum
Canavalia campylocarpa
Christella hispidula
Hibiscus bifurcatus
Paspalum vaginatum
Piper dilatatum

----- Espèces non déterminantes de ZNIEFF de type 1 - 1 -
 Fausse Montagne d'Argent: 26

/

Avicennia germinans (L.) L.
Carolus sinemariensis (Aubl.) W.R. Anderson
Clarisia ilicifolia (Spreng.) Lanj. & Rossberg
Coccoloba latifolia Lam.
Commelina rufipes Seub. var. *glabrata* (D.R. Hunt) Faden & D.R. Hunt
Didymoglossum krausii (Hook. & Grev.) C. Presl
Didymoglossum punctatum (Poir.) Desv. subsp. *labiatum* (Jenman)
Fareamea quadricostata Bremek.



Ficus amazonica
Ficus catappifolia Kunth & Bouché
Ficus cf. trigona L.
Ficus insipida Willd. subsp. *scabra* C.C. Berg
Fimbristylis ferruginea (L.) Vahl
Guarea guidonia (L.) Sleumer
Martinella obovata (Kunth) Bureau & K. Schum.
Muellera frutescens (Aubl.) Standl.
Paspalum arundinaceum Poir.
Pharus latifolius
Pouteria macrophylla (Lam.) Eyma
Sapium cf. paucinervium Hemsl.
Streptogyne americana C.E. Hubb.
Zygia latifolia (L.) Fawc. & Rendle var. *latifolia*

Plantae/Equisetopsida

Canavalia campylocarpa
Christella hispidula
Paspalum vaginatum
Piper dilatatum

----- Espèces non déterminantes de ZNIEFF de type 1 - 1 - Côte de la Montagne d'Argent: 12

Animalia/Amphibia

Dendropsophus leucophyllatus

Animalia/Mammalia

Cebus apella
Dasyprocta leporina
Didelphis marsupialis
Mazama nemorivaga
Procyon cancrivorus
Saimiri sciureus

Animalia/Reptilia

Ameiva ameiva
Chelonoidis denticulata
Gonatodes humeralis
Iguana iguana
Rhinoclemmys punctularia